

Stocamine : 10 questions sans réponse.

1-Parmi les 5 scénarii proposés au débat public, le scénario du déstockage total figurait en 5eme position. Pour une entreprise qui avait bâti son projet sur la réversibilité, n'aurait-il pas fallu fixer comme objectif premier le déstockage complet ?

2-Le débat public (2013-2014) ordonné par la ministre Delphine Batho, a montré qu'une très large majorité des expressions demandait le déstockage total (scénario 5). Pourquoi cet avis n'a-t-il pas été suivi d'effet ?

3-Les élus alsaciens (maires, conseillers départementaux, régionaux, députés, sénateurs), concernés par l'avenir de leur territoire, ont majoritairement exigé le déstockage total. Pourquoi l'Etat passe-t-il outre leur volonté ?

4-Il s'est écoulé plus de dix ans avant qu'une décision d'un déstockage partiel soit prise par l'Etat.

Cette « perte de temps » a généré un énorme gaspillage d'argent public pointé du doigt par la Cour des Comptes, et entraîné une dégradation des conditions minières. Comment expliquer cette inertie ?

5-La moitié des déchets stockés sont des déchets de classe 1 (refioms). Ce type de déchets est habituellement stocké en surface. (CET classe1). La France dispose de sites dédiés à ce type de déchets. Le déstockage des Refioms est donc possible. Pourquoi ne pas l'entreprendre ?

6-Les questions concernant les coûts du déstockage partiel demeurent, ainsi que celles concernant l'usage des 100 millions d'Euros débloqués par le gouvernement.

A-t-on jamais précisément évalué le coût du déstockage total ainsi que sa durée ?

7-Les déchets estampillés amiante n'ont jamais pu être contrôlés. Ce sont pourtant bien des big-bags de ce type qui sont à l'origine de l'incendie de 2002. Comment être certains que les autres Bags contiennent de l'amiante et uniquement de l'amiante ?

8-Le liquidateur développe, entre autres, régulièrement l'argument de la sécurité routière du transport des déchets pour refuser d'entrevoir un déstockage complet. Quel est le tonnage de déchets de classe O expédiés annuellement par la route vers le centre de stockage de Herfa-Neurode en Allemagne ?

9-Un rapport de la DRéal Alsace daté du 7 avril 2010 fait état en page 10 d'une « fenêtre de tir » car « l'absence de mobilisation forte autour de ce site constitue un facteur favorable à l'engagement de la procédure. » (Confinement définitif ?)

Quand la France sortira-t-elle enfin de cette culture du conflit, pour favoriser enfin le dialogue que le liquidateur nommé par l'Etat n'a jamais su instaurer ?

10- M. Rollet, liquidateur de Stocamine, vient d'être nommé expert d'une commission travaillant sur le projet CIGEO. Existence-ils des liens entre ces 2 sites souterrains profonds ?

Le confinement par des barrages des déchets chimiques de Stocamine n'est-il pas aussi l'occasion d'expérimenter les futurs moyens de confinement des déchets nucléaires à Bure ?

ET encore :

- pourquoi la demande d'enquête parlementaire du député Hillmeyer n'a -t-elle jamais abouti ?
- qui a conseillé le député Sordi lors du dépôt de son amendement de 2005 ?
- le centre de stockage de Herfa Neurod a-t-il été sollicité par le liquidateur lors de sa recherche de débouchés pour ses déchets ? Et si oui, quels ont été les motifs de refus de Herfa ?

Enfin la question ultime n'est tout simplement pas : pourquoi l'Etat ne veut -il pas déstocker Stocamine ?

YF 25 06 2018